



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art L2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT ANDRÉ DE NAJAC se réunira en séance ordinaire le JEUDI 19 DECEMBRE 2024 à 20h30

-en présence de Nathalie GERME, Secrétaire Générale de Mairie

OBJET DE LA REUNION

- Validation Procès-Verbal de la séance du 29 Octobre 2024
- Projet logements Presbytère Béteille : validation d'une esquisse
- Décision Modificative Budget Multiservices :
financement remplacement système chauffage
- Participation assurance Prévoyance au 1^{er} Janvier 2025
- Adhésion Service Médecine Préventive CDG
- Tarif assainissement au 1^{er} Janvier 2025
- Participation fourrière – refuge de Villefranche de Rouergue
- Aide aux devoirs
- Demande travaux d'une locataire
- Divers